

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 février 2020
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 4 février 2020, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et, comme suite à nos précédentes lettres visant à vous informer des crimes que commettent les organisations terroristes armées en Syrie, je tiens à vous faire part de ce qui suit :

Sur les ordres de leurs commanditaires, les organisations terroristes armées ont perpétré de nouvelles attaques ciblant délibérément les infrastructures de services, en particulier celles du secteur du pétrole et de l'énergie qui fournissent des services vitaux pour le peuple syrien, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, et ainsi causé des dégâts matériels considérables et détruit en grande partie plusieurs de ces installations. Les récentes offensives ont été commises dans la matinée du 4 février 2020, lorsque les organisations terroristes ont pris pour cible l'usine de traitement du gaz de Rayyan, l'usine de gaz de la partie centre-sud, l'usine de gaz d'Ebla et la raffinerie de Homs. Le 27 janvier, elles s'en étaient prises à des sites pétroliers maritimes à Baniyas.

Ces attaques se sont produites en pleine recrudescence des crimes commis contre les civils dans les villes d'Alep, Edleb, Hama et Lattaquié par les groupes terroristes armés qui, avec l'appui logistique direct du régime turc, ont tiré des centaines de roquettes et d'autres projectiles sur des quartiers résidentiels sûrs, tuant un civil et en blessant des dizaines d'autres.

Il est déplorable que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organismes passent sous silence, dans leurs rapports, ces actes criminels et d'autres, qui sont commis sous la protection et avec le soutien politique et médiatique d'États bien connus, notamment les États-Unis d'Amérique et d'autres, en Occident, dont les médias créent de toutes pièces des reportages hostiles au Gouvernement syrien afin de déformer la réalité et d'induire la communauté internationale en erreur de façon inédite. Ils cherchent à donner une idée fausse des manœuvres militaires précises et méthodiques que l'Armée arabe syrienne et ses alliés opèrent dans les provinces d'Alep et d'Edleb, où les habitants leur ont demandé d'intervenir pour mettre un terme aux crimes systématiques que commettent les groupes terroristes armés. En particulier, l'organisation terroriste Front el-Nosra continue d'assiéger les civils dans la ville d'Edleb et de les empêcher d'emprunter les couloirs humanitaires mis en place par les autorités syriennes à Abou el-Zouhour, à Hbit et à Hader, dans les provinces d'Edleb et d'Alep. Ces couloirs ont été dotés de dispensaires pleinement équipés pour offrir des services médicaux aux enfants, aux femmes et aux malades originaires de ces zones et les moyens de transport nécessaires ont été prévus.



Les attaques des groupes terroristes armés contre les installations économiques et les infrastructures qui fournissent des services à la population syrienne et les mesures coercitives unilatérales imposées par certains États sont les deux causes principales de l'aggravation de la situation ardue que connaît le peuple syrien.

Face aux attaques répétées et délibérées contre ses installations pétrolières et ses établissements économiques, la République arabe syrienne se réserve le droit d'exiger des États soutenant de quelque manière les groupes terroristes armés qu'ils la dédommagent pour les destructions systématiques causées, conformément au droit international. Elle prie instamment ces États de cesser sans plus tarder leurs agissements qui détruisent les capacités dont dispose le peuple syrien, prolongent la crise et ralentissent le relèvement du pays.

Le Gouvernement syrien souligne que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent s'acquitter des obligations morales et juridiques qui leur incombent et que le Conseil de sécurité doit sans tarder prendre des mesures dissuasives vis-à-vis des groupes terroristes et des États qui soutiennent et financent le terrorisme en violation des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, du droit international et de la Charte des Nations Unies, faisant ainsi peser une menace sur la paix et la sécurité internationales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**